



Charte éthique de l'Association Capoeira Neuchâtel

L'Association Capoeira Neuchâtel adhère pleinement à la Charte éthique du sport suisse édictée par J+S Jeunesse et Sport de l'OFSPPO et également par Swiss Olympic et s'engage à appliquer ses principes dans toutes ses activités.

Préambule

Conformément aux directives de J+S Jeunesse et Sport de l'OFSPPO et de Swiss Olympic, l'Association Capoeira Neuchâtel promeut la pratique de la capoeira dans un esprit de respect, d'intégrité, de fair-play et de sécurité. Cette charte éthique définit les valeurs et comportements attendus de tous les membres, enseignants, bénévoles et participants afin de garantir un environnement sûr, inclusif et bienveillant pour chacun.

1. Principes généraux

Tous les membres et collaborateurs de l'association s'engagent à :

- Respecter la dignité, l'intégrité et les droits de chaque personne.
- Favoriser l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances, sans discrimination.
- Pratiquer la capoeira dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.
- Prévenir toute forme de violence, d'abus ou de harcèlement.
- Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des participants.

2. Comportements attendus

2.1 Pour les enseignants et encadrants

- Transmettre la capoeira de manière respectueuse et adaptée aux capacités des élèves.
- Encourager la confiance, la coopération et le développement personnel.
- Éviter toute situation de favoritisme, de harcèlement ou de discrimination.
- Être un exemple de respect, de fair-play et de sécurité.

2.2 Pour les élèves et participants

- Respecter les enseignants, les partenaires et les règles de sécurité.
- Participer activement à la capoeira dans un esprit de collaboration et de respect.
- Signaler toute situation de harcèlement, de violence ou d'injustice.

2.3 Pour les bénévoles et membres du comité

- Agir avec transparence et intégrité dans la gestion de l'association.
- Promouvoir l'éthique, la sécurité et la convivialité lors des événements.

3. Prévention des abus et discriminations

- L'association s'engage à prévenir toutes formes de harcèlement, de violence physique ou psychologique, de discrimination ou d'abus.
- Tout membre témoin ou victime de comportements inappropriés peut signaler la situation à un responsable de l'association, qui prendra les mesures nécessaires.
- Les mesures disciplinaires peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion, selon la gravité des faits.

4. Sécurité et santé

- Tous les participants doivent respecter les règles de sécurité propres à la capoeira (échauffement, matériel adapté, espace sécurisé).
- L'association veille à ce que les installations et les événements offrent un cadre sûr pour la pratique.
- Les enseignants sont formés pour prévenir les blessures et gérer les situations d'urgence.

5. Engagement et suivi

- Chaque membre s'engage à respecter cette charte et à promouvoir ses valeurs.
- La charte est communiquée à tous les nouveaux membres et affichée dans les conditions générales d'adhésion et aussi sur notre site internet.
- La direction de l'association réévalue régulièrement la charte pour s'assurer qu'elle reste conforme aux valeurs et aux directives de la Charte éthique du sport suisse.

Neuchâtel, le 15 août 2025.